

Loi Blanquer : Les maires ruraux protestent

2 minutes



"Les Maires Ruraux dénoncent une attaque contre la proximité et refusent la concentration scolaire. Ils demandent au Sénat de revenir au principe de maillage scolaire, support à une société du futur en réseaux", affirme l'Association des maires ruraux dans un communiqué (AMRF). "Ils dénoncent le parti pris par l'Etat et voté par la majorité de pénaliser les jeunes ruraux et leur famille en accentuant les mécanismes de concentration des écoles aux chefs-lieux de cantons... Le « Projet de loi pour une école de la confiance », adopté à l'Assemblée, prévoit, en son article 6 quater la possibilité de créer des « Etablissements publics des savoirs fondamentaux » qui auraient vocation à regrouper des classes d'un collège et d'une ou plusieurs écoles situées dans « son secteur de recrutement »... Même si le dispositif n'est pas obligatoire et se fera sur la base du volontariat, comment ne pas voir dans ce modèle d'école-socle une incitation –in fine - à la concentration scolaire ? La dynamique initiée par la mise en place de l'école-socle semble aller à l'encontre d'un aménagement équilibré du territoire scolaire. En promouvant ce type d'établissements publics, les écoles éloignées d'un collège risquent en effet de perdre en attractivité". Les maires ruraux demandent notamment le maintien des directeurs d'école.

[Communiqué](#)

[Tout sur la loi Blanquer](#)